

## **Cortébert**

### **Informations du Conseil municipal**

Après la pause de fin d'année, le Conseil municipal a repris ses travaux mardi 16 décembre avec sa première séance de l'année. Siégeant à quatre personnes, l'exécutif a traité de nombreux points de l'ordre du jour et se réjouit d'aborder la dernière année de la législature. Pour mémoire, le siège vacant sera repourvu ce dimanche 21 janvier lors d'une élection libre.

#### **Bibliothèque communale**

Le Conseil municipal a pris connaissance du rapport 2017 de la commission de la bibliothèque. 76 ouvertures ont été assurées avec plus de 220 lecteurs adultes et 250 enfants, débouchant sur le prêt de plus de 500 livres adultes et de plus de 900 livres enfants. Par ailleurs, quelques 160 ouvrages ont complété la collection. Le Conseil municipal remercie la commission pour son excellent travail et se réjouit de la bonne utilisation de la bibliothèque en ces temps de prééminence des médias électroniques.

#### **Représentations**

Cédric Grünenwald se rendra les 22 et 24 janvier à des séances concernant le travail social en milieu scolaire, respectivement à la commission de l'école secondaire du Bas-Vallon. Manfred Bühler participera le 26 janvier à la séance du Conseil d'administration d'Erguël Sports SA qui traitera du projet de rénovation de la patinoire à St-Imier.

#### **Ecole**

La Direction de l'instruction publique a informé la commune du maintien de 3 classes au village pour l'année scolaire à venir, excellente nouvelle qui réjouit le Conseil municipal.

#### **Vice-maire**

La vice-mairie a été attribuée à Fabrice Riat pour l'année 2018. Rappelons que cette fonction change de titulaire chaque année. Le Conseil municipal remercie Fabrice Riat de se mettre à disposition.

#### **Forêts**

Les tempêtes Eleanor début janvier et Evi cette semaine ont laissé des traces dans les forêts et bosquets autour du village. De nombreux arbres et sapins sont fragilisés ou tombés. Un appel à la prudence est lancé à toutes les personnes qui se promènent dans la nature, y travaillent ou font du sport de plein air. Certains sentiers ou chemins peuvent être abîmés ou présenter des dangers en raison du bois tombé. Des travaux de déblaiement doivent encore avoir lieu çà et là et l'exécutif remercie chacun(e) de faire preuve de prudence.